

LIRE LA VILLE : Mode d'emploi

Dans le cadre du 100% EAC, LIRE LA VILLE est une opération organisée dans l'académie de Strasbourg, à l'intention des élèves des écoles, des collèges, des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Il s'agit d'un programme pédagogique proposé depuis 1993 par la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture aux enfants et aux adolescents, **qui s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.**

Qui peut participer à Lire la Ville ?

Les classes ou groupes d'élèves de l'académie de Strasbourg, encadrés par un ou plusieurs professeurs, professeurs documentalistes ou tout membre de la communauté éducative.

Ce projet peut s'inscrire dans tous les dispositifs transversaux existants : dans le cadre du parcours EAC et/ou citoyen par exemple.

Comment participer à Lire la Ville ?

Un projet Lire La Ville définit l'environnement à étudier, à l'échelle d'une ville, d'un village, d'un quartier, voire d'un département, d'une collectivité territoriale ou d'une région. Un jury académique, intégrant des professionnels du patrimoine et de l'architecture, des personnels éducatifs, des représentants du Crédit Mutuel et de la Collectivité européenne d'Alsace, se réunira pour retenir les projets qui seront soutenus financièrement par l'intermédiaire du Gip-Acmisa, en moyenne à hauteur de 700 € en fonction de la qualité du projet et du nombre d'élèves concernés. La subvention permet de financer les interventions du partenaire et tout ou partie du matériel.

Partenaires :

Dans le cadre de nos conventions, nous recommandons fortement aux enseignants de faire appel à un partenaire de la Daac : artistes intervenants, services éducatifs des musées, structures culturelles, écoles d'architecture, CAUE d'Alsace, des parcs régionaux ... Un partenariat pertinent constitue un atout certain pour le dossier déposé.

Objectifs :

Les jeunes sont invités à lire, observer, découvrir et comprendre les différents signes de leur environnement, de l'espace construit, du paysage, de l'urbanisme.

Productions :

Les participants réalisent une production, à partir de ces investigations, selon le thème et le mode d'expression choisis. LIRE LA VILLE peut donner lieu à une exploitation variée du travail réalisé : sites internet, bandes dessinées, photographies, volumes, maquettes, vidéo, infographie, livrets, cartes, paysages sonores ...

Exposition :

Les projets donnent lieu à une exposition des travaux organisée en juin à l'hôtel d'Alsace à Colmar.(a priori) **La participation à l'opération vaut engagement à s'associer à l'exposition finale des productions (le transport des productions et des participants n'est pas pris en charge par la Daac) et à éventuellement communiquer tout document audiovisuel numérique utile à l'élaboration d'une exposition virtuelle.**

Calendrier :

- Dépôt des projets sur l'application [ADAGE](#) **avant le mercredi 1ier octobre 2025 18h**
- Sélection des projets pour attribution des subventions durant la 1^{ère} quinzaine de novembre
- Vernissage de l'exposition des travaux retenus le mercredi 3 juin 2026
- **Exposition ouverte au public du jeudi 4 juin au mercredi 10 juin 2026**
- Les subventions allouées seront versées aux établissements au premier trimestre de l'année 2026 et conditionnées à un engagement à indiquer les effectifs réels dans l'application Adage et à fournir un bilan sur la plateforme.

Contact :

Béatrice Labelle, chargée de mission « Mémoires, patrimoines, musées » à la délégation académique à l'action culturelle : beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr

Pistes pour une lecture de la ville ou du village

- ❑ L'imbrication des échelles (les plans et images du territoire urbain sont multiples) : de la vision par satellite aux photos *in situ*, de l'appréhension à partir du sol de l'agglomération au quartier, de la banlieue au faubourg et au centre.
- ❑ La fluidité des circulations, depuis les voies comme l'autoroute, la route, les périphériques, avenues, boulevards, rues, souterrains, chemins, voies ferroviaires, voies d'eau, jusqu'aux modes de transport, bus, tramway, voiture, vélo ou pédestre...
- ❑ L'histoire de la cité : son sous-sol recèle des vestiges archéologiques, son sol des ruines, des monuments, des musées, de vieux bâtiments reconstruits... Et son futur se trouve dans les projets d'urbanisme, de paysage et d'architecture...
- ❑ Le lieu et l'architecture des pouvoirs : de la mairie aux associations d'habitants, des services publics aux représentations de ces pouvoirs (défilés, bâtiments, commémorations...).
- ❑ Toutes sortes de signes que livre la ville, écrits et images, de la pierre gravée au panneau de signalisation, de l'affiche au journal, des graffitis aux graphes, du livre à l'écran vidéo, sans compter la nuit, les lumières de la ville...
- ❑ Les ambiguïtés de l'extérieur-intérieur : places, souterrains, portes ouvertes ou fermées, accueil dans les administrations, emprise des marchés, des terrasses de cafés...
- ❑ Les activités urbaines ordinaires ou rares : travailler, échanger, habiter, circuler, s'arrêter, se recueillir, visiter, fêter, manifester... Et les lieux pour cela : logement, restaurant, boutique, supermarché...
- ❑ La ville comme lien social et espace partagé : place des femmes et des hommes dans l'espace urbain, règles de vie communes, respect des biens, des personnes, de l'environnement, connaissance des lois, des droits et des devoirs de chacun dans une logique citoyenne...
- ❑ Le paysage et ses limites : parcs, campagnes, espaces verts, champs cultivés, zones industrielles, parcours entre quartiers, ports, rivières, pièces d'eau et fontaines...
- ❑ La place de l'art dans la cité : la commande publique (œuvres d'art dans les parcs, sur les places, dans les établissements publics, l'accompagnement artistique des transports publics : tramway...). Quel est l'impact réel d'une œuvre d'art inscrite dans un tissu urbain souvent dense sur l'environnement et les citoyens ?
- ❑ Les points de vue, la perception de l'espace : sous quel angle regarder la ville, l'environnement, le paysage pour une perception sociologique, architecturale, plastique ... ?
- ❑ La place de la nature dans la ville : faune et flore, qualité de l'air, effets des pollutions et réponses, problématiques du développement durable
- ❑ La ville comme lieu de contrastes sociaux : espaces fragmentés, sédentaires et nomades dans la ville, des lieux et des niveaux de richesse, centres et périphéries, les marges...

Dans le cadre des priorités académiques, on valorisera les projets construits autour des problématiques mémorielles, patrimoniales et/ou architecturales.

Pistes pour la recherche d'un partenaire de la Daac en patrimoine

PATRIMOINE

Peuvent intervenir :

- les agents des services de l'Etat (Services régionaux des Monuments historiques, de l'Inventaire, de l'archéologie, Services départementaux de l'architecture et du patrimoine) ou recommandées par eux
- les agents des services d'archives départementales ou communales, des musées de France et des services patrimoniaux des collectivités territoriales
- les associations cautionnées par les services patrimoniaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles